

Statut de métropole pour Montréal

Le maire Coderre doit mettre cartes sur table

Montréal, le 25 avril 2016 — « Le maire Coderre doit rendre public son projet de métropole, sans plus attendre! » C'est l'appel que lance une coalition de regroupements communautaires des secteurs de la santé et des services sociaux, de la défense collective des droits, des femmes, du logement, de la lutte à l'itinérance et de l'immigration, qui ont pignon sur rue à Montréal.

Les organismes s'inquiètent des nouveaux pouvoirs que le maire veut conquérir et de l'impact que cela aura, tant sur la livraison et le financement des services et des programmes sociaux, à Montréal et dans l'ensemble du Québec, que sur les pouvoirs démocratiques de la population montréalaise. « Le maire répète à qui veut l'entendre qu'un nouveau statut de métropole permettra à Montréal de faire plus et mieux, mais pas moyen de savoir ce qu'il revendique exactement », constate avec inquiétude Bernard Saint-Jacques, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, porte-parole des organismes. « L'absence d'information sur l'évolution du dossier éveille la méfiance », laisse-t-il tomber.

À la fin de 2014, le maire de Montréal a mandaté « quelques Montréalaises et Montréalais engagés dans leur ville pour alimenter (ses) réflexions (...) sur l'avenir de (la) métropole ». Ce comité d'expertes et d'experts a remis son rapport en octobre dernier. Pour sa part, le gouvernement du Québec s'est engagé « à reconnaître un statut particulier aux villes de Québec et de Montréal dans un projet de loi qui sera déposé à la session législative du printemps 2016 ».

Cependant, Denis Coderre n'a toujours pas expliqué à la population montréalaise son projet. « Faut-il voir là un présage de ce qu'il entend faire de nouveaux pouvoirs que Québec lui confiera? », questionne Sébastien Rivard, du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, les regroupements communautaires montréalais, tout comme les organismes des autres régions, subissent les contrecoups des compressions budgétaires et des restructurations imposées dans les programmes et les services sociaux par Québec. Cela a été le cas notamment dans l'aide sociale et le logement social; la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, par exemple, a vu son financement de base coupé de 10 % et va vivre de nouvelles coupures, ce qui risque d'affaiblir son organisation. Pour le logement social, dans la programmation Accès Logis lancée en octobre 2014, Montréal s'est

fait octroyer 1100 unités de logement social alors que dans celle lancée en décembre 2015, la Ville n'en a eu que 550.

« Le maire ne doit pas viser que des nouveaux pouvoirs; il doit surtout obtenir des budgets additionnels », indique Marie-José Corriveau, du FRAPRU, « mais sans dégarnir ceux des autres territoires », précise-t-elle.

La coalition, composée de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Table des centres de femmes de Montréal et Laval, Table des groupes de femmes de Montréal, la Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le sida (TOMS) et la Table des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal, représente 984 organismes communautaires de Montréal.

— 30 —

Source : Marie-José Corriveau (FRAPRU); 514 708-1050 (cellulaire).